



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-3892>

Département(s) de publication : **01, 69**

Annonce n° **26-3892**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Ville de Bourg-en-Bresse

À l'attention de : MME REVERDY Charline

Adresse : Place de l'Hotel de ville, 01000 BOURG EN BRESSE

Coordonnées :

Téléphone : +33 474457071

Courriel : reverdyc@bourgenbresse.fr

Adresse internet : <https://www.bourgenbresse.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marchespublics.ain.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRK21

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://www.marchespublics.ain.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://www.marchespublics.ain.fr>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Concession de service public de gestion de l'aérodrome « Terre des Hommes »

Numéro de référence : DSPAERODROME

CPV - Objet principal : 60440000

Type de marché : Services

Description succincte : Concession de service public de gestion de l'aérodrome « Terre des Hommes »

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Lieu d'exécution :

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Jasseron (01250) - Teyssonge

Description des prestations : La Ville de Bourg-en-Bresse souhaite confier à un prestataire la gestion de l'aérodrome « Terre des Hommes » dont elle est propriétaire sous la forme d'une délégation de service public. Les missions déléguées sont les suivantes : • L'accueil des aéronefs sur l'infrastructure et du public • La surveillance de l'infrastructure, le maintien de ses capacités et de sa sûreté • Le contrôle du respect des règles de l'aérodrome et de l'application des règles de sécurité • L'information aéronautique • La promotion, la valorisation et l'animation de la plate-forme • La préservation et la mise en oeuvre des mesures environnementales • L'entretien courant de l'infrastructure et la préservation de son patrimoine • La gestion d'occupation du domaine public aéronautique et non réservé

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : 1) Une lettre de candidature indiquant l'identité du candidat, et, en cas de groupement, de celle tous les membres du groupement, et contenant l'attestation sur l'honneur prévue à l'article R3123-16 du code de la commande publique : - Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du code de la commande publique; - Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. 2) Les éléments juridiques relatifs à la structure du candidat : forme juridique, date de création, extrait d'immatriculation au registre de commerce et des sociétés ou récépissé de dépôt en préfecture. 3) La production d'un document justificatif du respect par le candidat de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du travail. A défaut d'un tel document, une attestation sur l'honneur dûment datée et signée certifiant du respect de cette obligation. 4) Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant de son habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du contrat, ou si le candidat est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la justification de l'habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du contrat.

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : 1) Une lettre de candidature indiquant l'identité du candidat, et, en cas de groupement, de celle tous les membres du groupement, et contenant l'attestation sur l'honneur prévue à l'article R3123-16 du code de la commande publique : - Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du code de la commande publique; - Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. 2) Les éléments juridiques relatifs à la structure du candidat : forme juridique, date de création, extrait d'immatriculation au registre de commerce et des sociétés ou récépissé de dépôt en préfecture. 3) La production d'un document justificatif du respect par le candidat de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du travail. A défaut d'un tel document, une attestation sur l'honneur dûment datée et signée certifiant du respect de cette obligation. 4) Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant de son habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution

du contrat, ou si le candidat est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la justification de l'habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du contrat.

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 13/03/2026 à 12:00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/01/2026